

EZE-SUR-MER

PARTIE DES GRANDE ET BASSE CORNICHES D'EZE

Alpes Maritimes

1

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 20 juillet 1912

Autres mesures de protection concernant le site

SI Ensemble littoral Est (20/03/1973)

Propriété

Privée

Autres protections au titre des sites sur la commune

-MHC église Notre-Dame de l'Assomption (05/12/1984)

-SC Belvédère d'Eze (24/07/1947)

-SC Château et portes des Maures et portes d'entrée de la ville (A 08/12/1922)

-SC ensemble naturel, les falaises (D 21/08/1974)

-SC terrain sis au quartier Cap Roux (A 03/05/1913)

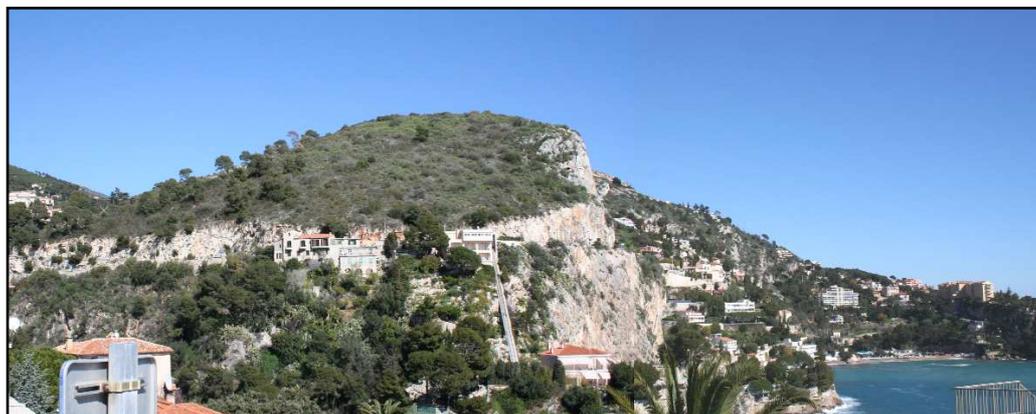
-SC DPM correspondant au site classé des Falaises (A 06/11/1984)

-SI Village et abords (27/08/1942)

Superficie

-Partie de la Grande Corniche : 3,40 hectare

-Partie de la Basse Corniche : 3000 m²



Site de la Basse
Corniche

Photos : [at.PM/JMM]



Site de la Grande
Corniche

Photos : [at.PM/JMM]

COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

Le Site de la Grande Corniche sis à la Plana couvre partiellement un mamelon en bordure de la voie. Couvert d'une garrigue arborescente, l'endroit offre de belles échappées vers la mer, sans pour autant constituer un belvédère marquant dans ces lieux où il y en existe tant, comme sur la crête juste au dessus, ou ailleurs sur la même voie.

La parcelle de garrigue du Site de la Basse Corniche se situe à mi hauteur d'un court versant dominant le carrefour et la route montant au village d'Eze. La petitesse de la parcelle indique bien que ce n'est pas la vue ou le paysage qui motivent la protection, mais une interdiction d'aménagement.

Le procès-verbal de la CDS du 10 juin 1912 ne mentionne aucune motivation quant au classement.

Juillet 2007

Etat actuel

Le site de la Basse Corniche est totalement inaccessible au public, les travaux d'aménagement du carrefour entre la RN98 et la RD45 ayant créé un abrupt rocheux de plusieurs mètres, empiétant légèrement sur le périmètre classé.

Le site de La Plana (Grande Corniche) est aujourd'hui en partie construit (4 maisons d'habitation actuellement). Les deux sites ont subi les vicissitudes des incendies de forêts.

Observations

Aucune des deux composantes du classement ne fait l'objet d'une signalétique particulière.

La délibération du Conseil Municipal d'Eze du 16 juin 1912 précisait : «(...)il importe de ménager les vues des parcelles précitées, qui constituent des sites pittoresques de la région du littoral». La préfecture insistait sur l'intérêt du belvédère que forme le site de la Plana, mais aussi sur la nécessité de limiter la prolifération des affiches et murs peints publicitaires «qui déparent les plus beaux paysages». La parcelle d'origine du site de La Plana (Grande Corniche) a été morcelée par la création de six nouvelles parcelles

LOCALISATION ET PERIMETRE

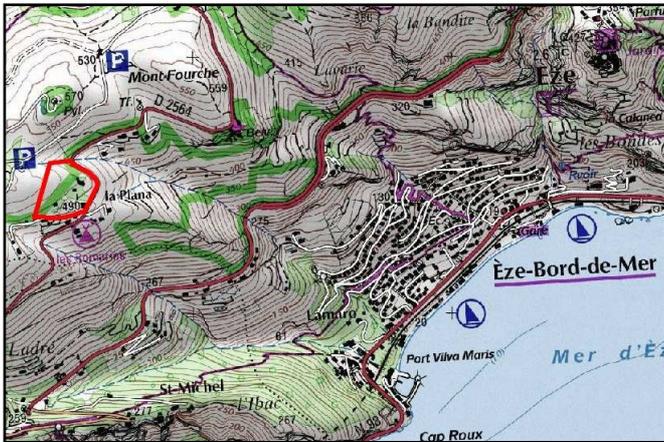
Cadastre ancien :

Le site classé, partie des grande et basse Corniches d'EZE comprend les parcelles cadastrales , N°216p (Section A) et N°9p (Section D)

NB : Une cartographie d'archive, positionne le périmètre classé (parcelle A216p) aux abords de la parcelle 207. Au vu du cadastre napoléonien, il s'agirait en réalité de la parcelle n°257. De plus, la cartographie indique la présence de la propriété Gazza (parcelle A279) en contre-bas ; or, il s'agit d'une erreur (Cf fiche n°28).

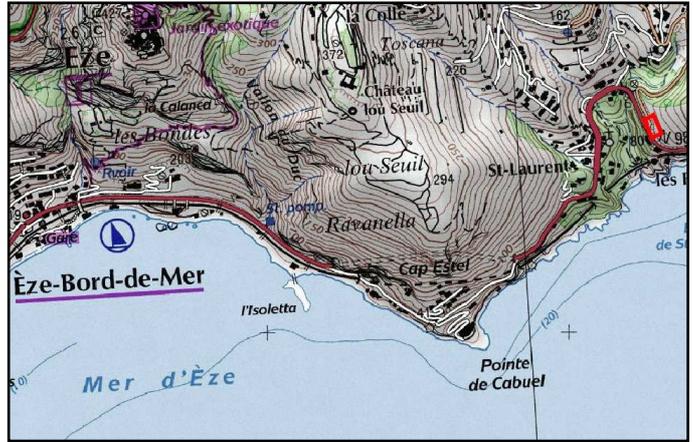
Cadastre actuel :

Parcelles 16a, 17a, 18a, 19, 20, 25 et 66p de la section AB, ainsi que les parcelles 83 et 9p de la section AT.



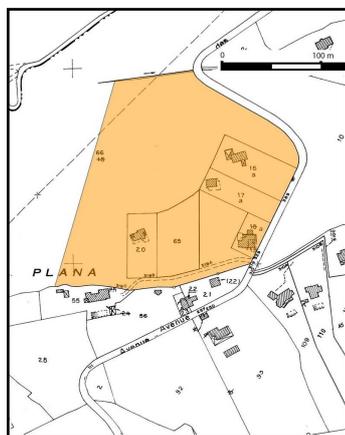
SITUATION - Grande Corniche - (216 p)

Source : IGN-scan25



SITUATION - Basse Corniche -(9 p)

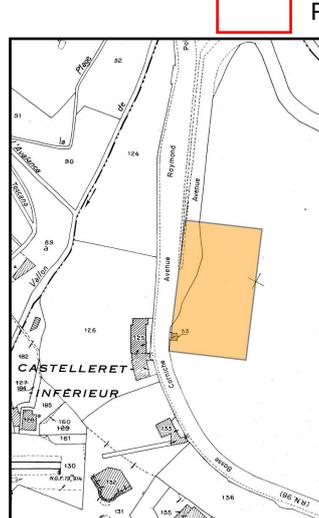
Source : IGN-scan25



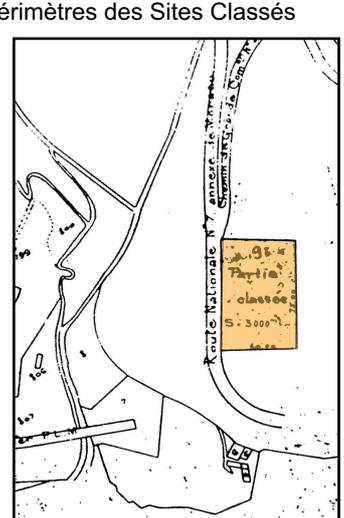
CADASTRE ACTUEL



CADASTRE ANCIEN



CADASTRE ACTUEL



CADASTRE ANCIEN

Périmètres des Sites Classés

Juillet 2007

Périmètres des Sites Classés